CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ET SI VOUS MAÎTRISIEZ L'IMPACT PSYCHOLOGIQUE D'UNE CRISE MAJEURE SUR VOS SALARIÉS ?

Une solution adaptée :

- Une cellule d'écoute et de soutien psychologique activable à tout moment
- Une réponse rapide pour limiter les traumatismes chez les salariés
- Un retour à une activité normale pour l'entreprise et les collaborateurs

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV
AVANÇONS collectif

CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : UN ENJEU MAJEUR

Une **crise majeure** (incendie, décès, accident ou suicide sur le lieu de travail, plan social, mise en cause médiatique) a un **impact sur l'entreprise et les salariés**.

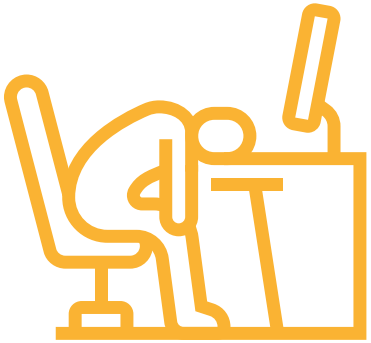

Les salariés peuvent ressentir des **symptômes de stress post-traumatiques** et être dans l'impossibilité totale ou partielle de poursuivre l'activité professionnelle.

QUEL INTÉRÊT POUR L'ENTREPRISE ?

Près de 60% des entreprises* estiment qu'elles sont confrontées à davantage de crises aujourd'hui qu'il y a 10 ans. La mise en place d'un soutien psychologique permet de :

- Prévenir l'absentéisme et ainsi maintenir la productivité.
- Maintenir la cohésion sociale dans l'entreprise et ainsi valoriser sa marque employeur.

**Étude Deloitte Insights 2018 « La gestion de crise des entreprises résilientes »*

Le saviez-vous ?

Le code du travail (article L4121-1) oblige l'employeur à protéger la santé physique et psychologique des salariés. La mise en place d'une cellule de soutien psychologique est donc primordiale.

NOTRE SOLUTION ACTIVABLE À TOUT MOMENT

Ligne téléphonique dédiée

Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée à l'entreprise et communiquée aux salariés.

Prise en charge

Les salariés faisant appel à la cellule sont pris en charge par des psychologues.

Accompagnement continu

Les salariés peuvent bénéficier de 10 entretiens avec un référent psychologue au téléphone.

Solution modulable

En fonction de sa situation, l'entreprise dispose de plusieurs options : accompagnement avec des psychologues sur site, des entretiens en face à face, ateliers collectifs...

LES EXCLUSIVITÉS HARMONIE MUTUELLE

- Une solution portée par RMA, filiale du Groupe VYV aet unique assisteur mutualiste en France. En 2019, plus de 30 000 salariés ont bénéficié d'accompagnements proposés par RMA.
- Une solution toujours conçue en fonction des particularités de l'entreprise et de l'événement déclencheur.
- Un suivi du recours au service via la consolidation et la diffusion de statistiques propres à l'entreprise.

GROUPE vyv

EN RÉSUMÉ

Les bénéfices pour l'entreprise

- Une **activation du dispositif très rapide** qui permet de proposer un premier rendez-vous à un salarié dans les 5 jours ouvrés suivant l'appel.
- **Tous les salariés peuvent faire appel à la cellule de soutien** et soulager leurs tensions liées à l'évènement par l'expression verbale.
- Les salariés les plus déstabilisés ou en souffrance sont **repérés et orientés spécifiquement**.
- **Les équipes retrouvent rapidement leur capacité de travai**l et l'activité reprend normalement.

Les bénéfices pour les salariés

- **Chaque salarié est libre d'initier un premier contact** avec la cellule de soutien psychologique. C'est une **démarche personnelle**.
- Tout est **anonyme et confidentiel**. Les professionnels intervenants sont astreints au secret professionnel.
- **L'accompagnement est personnalisé** : nombre d'entretiens avec un référent psychologue, orientation vers d'autres experts pour des besoins spécifiques.
- Un service accessible 5 jours sur 7.

Quand votre entreprise traverse une crise, celle-ci affecte aussi vos salariés. Combattez ses effets négatifs ensemble !

RETROUVEZ NOS TÉMOIGNAGES D'EXPERTS SUR
harmonie-mutuelle.fr/entreprises

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473 - N° LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris. Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E0I6R1LLI4UF62. Siège social : 62-68 rue Jeanne-d'Arc 75013 Paris. PREDICA, assureur du contrat, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances – entreprise régie par le Code des assurances S.A au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 Euros - Siège social : 16/18 Boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. 3469A-1223_CAAU - Crédits photos : Adobe Stock. Document commercial.